Etudiante en Capacité 1ère année

Par **Vitamine**, le **25/11/2014** à **20:39**

[smile4]Salut à toutes et tous,

Alors... à 40 ans, je suis en reprise d'études après avoir travaillé depuis l'âge de 20 ans.

J'ai mentionné dans mon profil "étudiante L1" parce qu'il n'y avait pas de champ "Capacité". Mes cours débuteront fin janvier, mais je suis quelques cours magistraux avec les L1 de Bordeaux Montesquieu.

J'ai quelques questions qui je l'espère trouveront des réponses parmi vous. Merci par avance à toutes celles et ceux qui prendront le temps de me répondre.
Je n'hésiterai pas à répondre aussi, si je suis sûre de mon propos, sinon...je m'abstiendrai.

Une précision : celles et ceux qui auraient besoin de correction (orthographe, grammaire, syntaxe, formulation) pour leurs dissertations, sachez que je suis rédactrice-correctrice de métier et que je suis d'accord pour vous filer ponctuellement un coup de main [smile3].

A bientôt,
Vitamine

Par **joaquin**, le **25/11/2014** à **21:11**

Bienvenue sur le forum,et félicitations. Il faut du courage pour reprendre des études après avoir arrêté 20 ans.N'hésitez pas à poser des questions, il y a (presque) toujours une réponse sur ce forum.

Cordialement
JG

PS : j'espère ne pas faire trop de fautes ;-)

Par **Vitamine**, le **25/11/2014** à **21:43**

Merci pour vos encouragements :)

Quant aux fautes... il n'y en a pas !

Par **gregor2**, le **26/11/2014** à **13:01**

Bonjour et surtout bienvenue parmi nous !

Joaquin ne nous a pas habitué à faire de fautes ;) Ce qui en revanche n'est pas mon cas, je me suis beaucoup amélioré mais si vous avez des conseils je suis preneur, je ne fais (normalement) plus aucune faute de conjugaison, de participe passé, de quand/quant différend/différent etc ... Mais j'ai du mal avec le doublement (ou non) de consonnes. Je dois presque systématiquement me poser la question ... On me dit de beaucoup lire mais je lis beaucoup ...

Quant à la reprise d'études c'est très positif et je suis pour ;) Je vous invite à consulter les quelques liens sous ma signature qui pourront vous intéresser.

Concernant votre offre d'aide c'est très gentil, si vous avez besoin d'aide vous même n'hésitez pas à poster sur le forum, on pourra ponctuellement faire de même ;)

(ps : mes anciens post en lien sont probablement bourrés de fautes je ne suis jamais revenu dessus, désolé :p pas la peine de les corriger bien entendu je reviendrai dessus plus tard, ou reviendrais (mais je connais la différence, j'utilise le conditionnel à dessein :p))

Par **Vitamine**, le **26/11/2014** à **14:05**

Bonjour Gregor2,

C'est vrai que lire est le meilleur moyen de mémoriser l'orthographe, et ce, d'autant plus qu'il n'y a pas toujours une règle pour la comprendre. Si vous lisez beaucoup, vous avez déjà un acquis de méthode ; encore faut-il prendre le temps de lire lentement. Car lire lentement va permettre à votre cerveau de lire quasiment chaque lettre. Vous pouvez y ajouter (si ce n'est déjà le cas) l'écriture manuelle de préférence au clavier chaque fois que c'est possible pour vous. Vous avez déjà bien progressé, car je peux vous affirmer que nombreux sont ceux qui font les erreurs que vous citez.

J'ai remarqué, de par mon travail qui nécessite beaucoup de rédaction au clavier, que je perdais des réflexes et notamment sur le dédoublement des consonnes. Je vérifie à chaque fois que j'ai un doute pour ne pas commettre d'impair.

Je ne me souviens pas d'une règle spécifique pour les repérer. En revanche, je vous suggère de faire l'exercice suivant : prenez un répertoire, entrez-y tous les mots qui vous laissent un doute et recopiez-les une dizaine de fois chacun. Vous vous rendrez compte que votre poignet va mémoriser "la dynamique d'écriture". Quand vous aurez de nouveau à les écrire, dans un autre contexte, c'est votre poignet qui vous signalera qu'il faut s'arrêter à la première consonne ou qu'il faut poursuivre en y ajoutant une seconde. À force de faire cet exercice

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

vous parviendrez, même au clavier, à chasser vos doutes.

Concernant les liens sous votre signature, je les ai consultés hier soir. Il sont très riches et je vous remercie pour cette aide précieuse. J'ai d'ores et déjà recopié la méthodologie pour la dissertation juridique sur mon PC afin de l'avoir sous la main en permanence. J'ai trouvé vos conseils très pertinents, en particulier (pour ma part) le point sur l'attente des professeurs sur la réflexion des étudiants. C'est exactement ce que j'ai pu constater en cours magistral : les profs invitent les étudiants à s'interroger sur ce qui les entoure et non seulement à prendre pour tel ce qui leur présenté.

Par **Fax**, le **26/11/2014** à **16:59**

Bonjour,

Bienvenue sur le forum et bravo pour votre reprise d'études!

Par **Vitamine**, le **26/11/2014** à **17:58**

Merci Fax [smile3]

Par **gregor2**, le **26/11/2014** à **21:40**

Je pense que je vais devoir faire ça. Il va falloir que ça imprime mon cerveau d'une façon ou d'une autre :p (je fais déjà beaucoup moins de fautes évidement)

Content que les liens vous plaisent ;) (certains sujets sont le fruit d'un travail collectif).

Je vais bientôt en faire la mise a jour, à suivre donc (j'avais écrit ça en L1, j'ai des choses à ajouter maintenant :p).

Par **Vitamine**, le **27/11/2014** à **17:16**

Gregor2,

Vous étiez en L1 ; où en êtes-vous aujourd'hui ?

Par **gregor2**, le **27/11/2014** à **20:56**

L3 ! (réponse concise)

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **steeven2014**, le **28/11/2014** à **12:22**

Dites-moi si je commets une indiscretion, mais pourquoi n'avoir pas chosi de vous inscrire en licence ? Selon moi, une année d'étude de plus ne peut être que bénéfique pourtant.

Ps : Félicitation pour votre reprise d'études.

Par **Vitamine**, le **28/11/2014** à **14:10**

Bonjour Steven2014,

J'ai échoué au Bac et suis allée travailler en me disant que je reprendrais mon parcours d'études plus tard (je voulais étudier le journalisme ou le droit).

Entre-temps, je suis devenue journaliste et rédactrice-correctrice. Me reste à devenir juriste et j'aurai accompli le parcours que j'ai laissé latent il y a vingt ans.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés